

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 19  
  
**Artikel:** La culture des fleurs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182294>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En fait de gâteaux, de paralytiques, d'épileptiques, l'élément constructeur, vraie phalange d'ouvriers, conduite par près de quatre-vingts chefs de haute distinction, s'il vous plaît, architectes, ingénieurs, mécaniciens, industriels, maîtres d'état, etc., etc., n'a produit non plus aucun cas de nature à être signalé, ni à mériter les soins des spécialistes.

Par-ci par-là, assure-t-on, le vin capiteux du père Jaquier, vraie ambrosie des dieux, libéralement et gracieusement versé par Mélie et Eugénie, jeunes bébés pleines d'avenir, a bien pu produire quelque désordre, quelque fugitif gâteau d'un jour.

Peut-être aussi quelque rabot rouillé mal aiguisé, mal emmanché; quelque pinceau livré à lui-même, indécis, altéré; quelque... que savons-nous encore? peuvent avoir paru quelquefois frappés de paralysie — mais là encore, ô *Conteur*, soyez-en sûr, il n'y avait nul symptôme alarmant; cela ne pouvait non plus donner droit de résidence permanente à Cery, mais tout au plus retarder le retour des amis à Lausanne. Quant aux *tranquilles*, nul de ceux qui travaillent dans « le bâtiment » ne put jamais hélas aspirer à cette classe privilégiée; ce n'est pas, paraît-il, le lot du travailleur.

Reste les agités et les pensionnaires. — Inutile de dire qu'aucun des quatre ou cinq cents ouvriers de l'œuvre n'a assez de paille en bottes pour prendre place dans ces derniers, et quant aux premiers, aucun non plus n'a présenté à cet égard le moindre symptôme inquiétant.

Quelque haut fonctionnaire, accablé de besogne, aveuglé de paperasses, de dossiers, a bien pu, dans une hallucination momentanée, prendre la cuve du gazomètre pour une turbine et s'en sentir la tête toute tournée, mais c'est là tout, et il faut croire que son mal n'est pas incurable et qu'il pourra continuer à rendre d'éminents services à la société, au pays.

Peut-être aussi, dans l'ordre tout à fait supérieur de l'administration, a-t-on pu observer par moment chez quelque haut personnage quelque indice d'agitation, mais, en somme, cela n'était pas réellement dangereux, car l'on sait que c'est de la classe intéressante des *agités* que surgissent le plus de cas curables.

Au surplus, il paraît que de pénibles préoccupations n'étaient pas étrangères à cette espèce de surexcitation accidentelle, à cette fièvre intermittente, si l'on peut dire ainsi.

La grande migration si sagement ordonnée de tous nos établissements d'instruction et de secours publics s'opérerait-elle sans encombre, à bas prix et conformément à la dislocation inscrite à l'ordre du jour? la flèche de la cathédrale tomberait-elle malgré les rapports rassurants des architectes optimistes? trouverait-on du *pisé* pour les baraques provisoires de l'hospice afin de changer une fois le système de construction dans lequel la routine nous fait persister chez nous, ou bien ferait-on arriver du *pisé* par wagons de la Champagne ou du Lyonnais pour remplacer notre affreuse molasse ou nos éternels cailloux de Meillerie, du dessus desquels le ténébreux et amoureux St-Preux envoyait des baisers

à sa Julie adorée? l'Ecole normale pourrait-elle réellement avoir son cantonnement provisoire à la caserne, en attendant son casernement définitif à l'ancienne école de charité? ouvrirait-on réellement un nouveau concours pour les bâtiments académiques? On conçoit que c'étaient là tout autant de questions de nature à préoccuper vivement le père d'un programme aussi gigantesque. Qu'on y joigne la crainte de cette terrible commission de gestion, les perfides diatribes d'une presse maligne et reconnaissons qu'on deviendrait agité à moins.

Voilà, ami *Conteur*, sous peu nous quittons Cery, son site grandiose, ses vertes pelouses, ses beaux ombrages, ses jets d'eau, ses cascades, l'oasis hospitalière du père Jaquier, les jolis yeux de ses fillettes pour regagner gaiement... à pied et bras dessus bras dessous le chemin de notre maisonnette, au son du refrain bien connu :

Mes amis regagnons gaiement  
Le chemin, etc.

Nous prendrons garde aux rails tant que nous pourrons. Nous ferons probablement halte devant *Mon retour* : ne fût-ce que pour rendre hommage à cet heureux nom de campagne, si en rapport avec notre allégresse, et... qui sait si l'aimable baron qui l'habite ne nous invitera pas à lui sécher quelques douves pour mieux fêter notre retour, ce qui ne serait pas de refus.

Sur ce, ami *Conteur*, recevez les cordiales salutations de nous tous ouvriers et entrepreneurs de bâtisses, — pour vous servir.

#### La culture des fleurs.

Les végétaux ont les mêmes besoins. La lumière, la chaleur, l'humidité, sont indispensables à tous. Tous ils réclament pour se constituer et fructifier, les mêmes éléments de nutrition : l'azote, le phosphore, la potasse, la chaux, alimentent tout autant les plantes d'ornement que les légumineux de nos champs. Ce que la pratique et la science ont déjà fait pour celles-ci devait nécessairement profiter aux autres.

Telle a été la pensée d'un savant en appliquant les découvertes de la chimie agricole au traitement des plantes d'agrément.

Le terreau qu'on leur met habituellement n'est qu'un fumier quintessencé. L'engrais chimique est mieux encore, c'est l'élément immédiatement assimilable et apte au plus haut degré à servir aux racines sans efforts, sans travail exagéré, travail qui nuit toujours à la beauté de la végétation extérieure et à la perfection des fleurs.

Le docteur Jeannel a fait de remarquables expériences à ce sujet; son salon est une oasis où les plantes verdoyent et festoient à l'envi.

La méthode est bien simple : il sert aux plantes l'azote, le phosphore, la potasse, le soufre et le fer à l'état complètement soluble.

Une cuiller à café sert à mesurer la ration hebdomadaire de la plante. On arrose selon les besoins

ordinaire avec de l'eau pure. Le développement foliacé est alors prodigieux, et les fleurs sont en quantité et en rapport avec la splendeur du feuillage.

Evidemment l'engrais chimique est appelé à rendre un grand service à l'horticulture. La culture maraîchère pourrait aussi en tirer un bon parti; dissous dans l'eau d'arrosage (4 grammes par litre d'eau), il hâterait considérablement la pousse des légumes et pourrait produire une ou deux récoltes de plus. Ce nouvel auxiliaire de la végétation rapide permettrait ainsi aux producteurs de primeurs de notre canton de lutter avec leurs concurrents du Midi.

### Les Juges Turcs.

Dans un article sur la police au Caire, le *Nil* fait remarquer que les annales orientales fourmillent de traits qui montrent que les juges musulmans avaient dès longtemps compris que, dans la poursuite du crime, l'adresse et la douceur sont encore les voies les plus sûres. La finesse, la sagacité, la fertilité d'expédients de certains cadis sont restées célèbres. En voici deux exemples entre mille marqués au coin visible des mœurs orientales :

Un meurtre avait été commis et l'on avait arrêté plusieurs individus également compromis, parmi lesquels le juge ne savait comment démêler le coupable. Les ayant interrogés l'un après l'autre sans en pouvoir rien tirer, il eut une inspiration.

Il fait apporter une caisse dans laquelle était renfermé un coq préalablement enduit d'une épaisse couche d'encre; une ouverture pratiquée dans le dessus permettait d'y mettre la main. — « Chacun de vous, dit-il, va mettre la main dans la caisse et serrer le cou du coq : celui qui le fera crier sera coupable, et comme tel pendu ! »

L'épreuve commence. A mesure que l'homme retirait la main de la caisse, le juge l'appelait et la lui examinait. Au quatrième :

— Voilà mon homme, dit le juge; c'est lui qui a fait le coup. Montre ta main... Voyez-vous? pas d'encre, il n'a pas osé toucher le cou du coq : il a eu peur et s'est trahi. Qu'on le pend !

Dans une circonstance analogue, où le juge était embarrassé en présence de plusieurs accusés qui se rejetaient le crime les uns sur les autres, il les fit tous ranger devant lui et les regarda fixement.

— Sortez tous, dit-il tout à coup. Ils sortent. Quelques minutes après :

— Faites-les rentrer. Ils rentrent.

— Sortez! Ils sortent.

— Rentrez!

Ils rentrent. Et ainsi trois ou quatre fois... Puis il appelle l'un d'eux.

— C'est toi, n'est-ce pas, qui es coupable? Voyons! avoue, j'en suis sûr!

— L'homme se jette à genoux et confesse qu'en effet c'est lui.

— Mais comment avez-vous deviné? demandait-on au terrible magistrat.

— En les voyant sortir et rentrer, j'ai remarqué

que celui-ci était toujours le premier à sortir et le dernier à rentrer. Cet indice, vous le voyez, ne m'a pas trompé.

### Une bonne vieille histoire

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR.

Non loin des murs de Grandson, célèbres par la victoire que les Suisses remportèrent sur le superbe Charles de Bourgogne, on découvre au bord opposé du lac les tours du château d'Estavayer qui se réfléchissent dans l'onde avec les arbres qui les environnent. Vers le milieu du quatorzième siècle, ce château fut le séjour d'un tyran et d'une victime. C'est là que le farouche Gérard, sire d'Estavayer, et sa femme, la belle et trop sensible Catherine de Belp, passèrent des jours voués au malheur.

La demeure ordinaire des seigneurs d'Estavayer était à Moudon, mais Gérard habitait le château dont nous parlons à titre de châtelain pour le comte de Romont, prince de la maison de Savoie.

Un an déjà s'est écoulé depuis que l'héritière du baron de Belp a donné sa main à Gérard, lorsque Mathilde d'Estavayer, veuve de Robert de Champion, vient chercher auprès de son frère quelque adoucissement à sa douleur. Mais tout lui paraît changé dans l'asile de son enfance, et la tristesse qu'elle y apporte n'égale point celle qu'elle y trouve. Elle s'aperçoit bientôt que les nœuds de l'hymen ne sont point pour son frère ce qu'ils ont été pour elle; tout semble respirer la contrainte dans le château d'Estavayer, tout y présente l'image de l'infortune. Gérard frémit, son regard menace, ses moindres gestes décèlent une fureur concentrée. Catherine soupire et se tait; quelquefois une larme trahit sa douleur secrète. Et cependant à quelle cause attribuer tant de chagrins? Jeunesse, fortune, naissance, vous ne donnez pas le bonheur, puisque Gérard et Catherine ne sont point heureux.

Mathilde, qui devint, avec le temps, l'amie de sa belle-sœur, lut enfin dans cette âme déchirée. Elle se vit réduite à rougir des excès de son frère et à pleurer avec son amie.

Si nous jetons un coup d'œil sur le sort de la dame d'Estavayer, il nous paraîtra certainement aussi déplorable qu'à Mathilde.

Dernier rejeton des anciens barons de Belp, Catherine fut d'abord destinée à porter son riche patrimoine dans la plus illustre maison du Pays de Vaud : Othon de Grandson fut le gendre que choisit son père. Si l'orgueil du sang l'eût seul déterminé, Othon, le plus puissant des seigneurs vaudois, fils d'une princesse de Savoie et proche parent du comte de Gruyère, méritait sans doute la préférence sur tout ce qu'il pouvait avoir de rivaux. Et indépendamment de l'éclat que répandait sur lui sa fortune et sa naissance, l'amabilité de son caractère, la considération qu'il s'était acquise dans un âge où les autres hommes sont d'ordinaire à peine nommés, eussent suffi pour motiver le choix du baron de Belp.

Catherine n'avait que treize ans lorsque Grandson, qui en avait vingt-trois, lui fut présenté comme l'époux qu'on lui destinait.

Ce jeune seigneur réunissait tout ce qui peut plaire; il possédait surtout ce prestige dont les âmes sensibles ont exclusivement le secret : le don de parler au cœur, de l'émouvoir et de lui communiquer à l'instant ses propres impressions.

Si la beauté naissante de Catherine frappa Grandson, elle-même, malgré son extrême jeunesse, parut apprécier le choix de son père.

« Ma chère enfant, lui dit le baron, je ne promettrais pas aujourd'hui ta main à ce noble chevalier, si je connaissais un époux plus digne de toi. Dès aujourd'hui, toutes tes pensées, toutes tes affections doivent se rapporter à lui. »

En achevant ces mots, le baron présenta la main de sa fille au chevalier. Celui-ci la regut en fléchissant un genou. « Grand merci, monsieur et cher père, » s'écria-t-il, « je vous jure d'appartenir corps et âme au bel ange que voici. »